

Safer Occitanie

AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche
Maritime,
relatif à la publication des décisions de rétrocession

Numéro unique pour tous
les
services de la Safer
Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement
et Environnement

Propriétés Rurales

SIÈGE SOCIAL
10, chemin de la Lacade
Auzeville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan
Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-
occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

SA AU CAPITAL DE 6 982 624

€

RCS TOULOUSE
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie Le Maire Jérôme BOUTELOUP	Date d'envoi par la SAFER : 30/12/2024
--	---	---

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite d'une acquisition amiable, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

Dossier : RS 31 24 0255 01

Parcelle : Seysse (31) :
- BOULBENNES : AA0050 - AA0052

Superficie totale du dossier : 57 a 40 ca
Attributaire : Monsieur VIDAL Alexandre
Profession : Président de la SAS AMPF (mécanique de précision)

Motivation du choix :

L'attribution de ce bien, via une rétrocession à bailleur (bail rural), contribue à la consolidation de l'exploitation maraîchère et arboriculture contiguë de M. Gilles CHAMPIOT (62 ans, installé à titre secondaire), valorisant une SAUP de 9,40 ha.

Cette attribution permet de maintenir et de développer les productions agricoles.

Conditions financières : 4 480,00 € TTC